

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 19 avril 1989

La séance est ouverte à 14 heures.

Prière

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Français]

LES SPORTS

LE MARATHON DE BOSTON — ON FÉLICITE ODETTE LAPIERRE

M. Charles DeBlois (Montmorency—Orléans): Monsieur le Président, je veux aujourd'hui rendre hommage à une athlète de pointe dont tous mes concitoyens de la circonscription de Montmorency—Orléans sont particulièrement fiers. Au cours du célèbre marathon de Boston, dont la 93^e édition se déroulait le lundi 17 avril dernier, Odette Lapierre, de Beauport, a terminé au 8^e rang de toutes les compétitrices et au 1^{er} rang des athlètes canadiennes.

La performance de M^{me} Lapierre est d'autant plus méritoire qu'elle n'a pu s'entraîner au cours de l'hiver en raison d'une blessure à la jambe. Cela ne l'a pas empêchée de devancer au fil d'arrivée la médaillée d'or des Jeux de Los Angeles, l'américaine Jean Benoit—Samuelson, avec un temps de 2 heures 35 minutes 50 secondes.

J'invite donc mes collègues de la Chambre des communes à surveiller de près cette athlète courageuse qui représentera le Canada aux prochains Jeux du Commonwealth en Nouvelle—Zélande en janvier prochain.

Des voix: Bravo!

* * *

[Traduction]

LES PETITES ENTREPRISES

LES CONSÉQUENCES DE LA LOI SUR LE DROIT D'AUTEUR ET LES MARQUES DE COMMERCE

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Sud—Centre): Le rôle principal d'un député est de défendre publiquement les droits des particuliers ou des petites entreprises de ce pays dont le gouvernement se désintéresse.

Je voudrais attirer l'attention de la Chambre sur les problèmes de Cynthia et Fred Brick, qui possèdent depuis 19 ans un très bon magasin d'ameublement dans la province du Manitoba. A cause des lacunes de la Loi sur le droit d'auteur et les marques de commerce, leur commerce est menacé par une grande entreprise canadienne de franchisage. Le ministre des Consommateurs et des Sociétés (M. Valcourt) refuse de faire quoi que ce soit.

La famille a déjà dépensé 80 000\$ en honoraires d'avocats pour se défendre. Le ministre offrait son aide lorsqu'il était chargé des petites entreprises, mais il refuse maintenant de bouger le petit doigt.

Je demande au ministre, et j'exhorte les autres députés à appuyer cette cause, de permettre aux Bricks de comparaître devant le Comité consultatif sur les marques de commerce et sur les droits d'auteur, d'exposer leur cas et d'inciter le ministre à faire immédiatement le nécessaire pour que cette famille très bien et son entreprise puissent poursuivre leurs activités dans la province du Manitoba.

* * *

L'IMMIGRATION

LE SUCCÈS DU SYSTÈME D'EXAMEN DU STATUT DE RÉFUGIÉ

M. Bill Attewell (Markham): Monsieur le Président, Jeffrey Simpson du *Globe and Mail* avait parfaitement raison dans son récent article sur le nouveau système gouvernemental d'examen du statut de réfugié lorsqu'il déclarait:

Enfin, le Canada a un système d'examen du statut de réfugié juste et efficace. Il ne reste plus maintenant qu'à fonctionner selon ce nouveau système, sans s'arrêter aux critiques de quelques avocats de Toronto spécialisés dans les cas d'immigration.

Beaucoup de citoyens de Markham et de Whitchurch—Stouffville se sont indignés devant les graves abus qui ont été commis contre le système depuis quelques années pour télescoper les formalités d'admission.

Le nouveau système fonctionne très bien. Comme Jeffrey Simpson le déclarait:

Partout dans le monde les gens commencent à se rendre compte que le Canada est toujours désireux d'accueillir les vrais réfugiés, mais n'est plus d'accès facile pour les réfugiés économiques et les autres faux réfugiés.